



UPSA | AGVS

Union professionnelle suisse de l'automobile

Avec nous sur la bonne voie.

Rapport d'activité 2023



Préambule du Président central

Nous sommes prêts, mettons-nous au travail !

Nous venons de vivre une nouvelle année passionnante. Tout n'a pas été source de joie. Les guerres (Ukraine) et les crises (Proche-Orient) continuent de peser sur l'ambiance personnelle et économique. Le secteur est toujours marqué par les effets Corona. Et pourtant, les signes positifs se multiplient.

La loi sur la protection du climat adoptée par le peuple l'année dernière nous place devant de grandes tâches. Il sera difficile d'atteindre un objectif net zéro d'ici 2050. En tant qu'association, nous sommes favorables à l'ouverture technologique et saluons à cet égard les assouplissements ou la volonté d'atteindre les objectifs par différents moyens. Toutefois, cela exige de nous tous que nous soyons prêts à faire preuve de flexibilité et à ne pas vouloir tout empêcher. Nous verrons bien si le développement énergétique prévu dans le domaine du solaire et de l'eau ne sera pas à nouveau stoppé.

Les électeurs ont clairement montré dans les urnes fin octobre 2023 quelle Politique ils souhaitent que ce pays adopte à l'avenir : une Politique bourgeoise. Je profite d'ailleurs de l'occasion pour remercier tous les parlementaires qui se sont engagés et continueront à s'engager pour nos requêtes et nos thèmes. Un grand merci également au conseiller fédéral Albert Rösti, qui dirige le département des transports depuis le début de l'année dernière et qui y a fait un travail formidable.

Même si la Suisse est bourgeoise au niveau national, les villes sont plus à gauche. Zurich et Berne, par exemple, envisagent de généraliser la vitesse à 30 km/h dans les villes. Cela permettrait de satisfaire les souhaits de la clientèle locale, mais ignorerait complètement ceux qui viennent de l'extérieur et qui ont besoin d'une voiture pour se rendre rapidement au centre. Un

sondage LINK représentatif réalisé en mars 2023 dans dix villes suisses montre en tout cas que deux tiers des personnes interrogées sont opposées à une limitation générale de la vitesse à 30 km/h dans les localités. Bien entendu, nous aussi, à l'UPSA, nous défendons le 30 km/h là où il est nécessaire pour des raisons de sécurité. Mais pas sur les grands axes routiers.

Bien sûr, dans la branche automobile, comme dans la vie en général, beaucoup de choses sont sujettes à interprétation. Mais en même temps, il y a des faits. Des chiffres et des statistiques sur lesquels nous pouvons nous baser. Ainsi, selon BAK Economics, le nombre de voitures nouvellement immatriculées en Suisse à la fin septembre 2023 était supérieur de douze pour cent à celui de l'année précédente. Une évolution réjouissante. Toutefois, l'année 2022 a été celle où le nombre de nouvelles immatriculations a été le plus faible depuis 1990. Les chiffres sont donc un peu trompeurs, le niveau d'avant la crise est loin d'être atteint. Et pourtant, la tendance est à la hausse.

Je trouve en outre impressionnante l'évolution de notre relève. L'intérêt pour les métiers de l'automobile est toujours aussi élevé, malgré ou justement à cause de l'électrification croissante, et ce même chez les jeunes femmes. Avec la mécatronicienne d'automobiles Sophie Schumacher, l'UPSA envoie pour la première fois une femme aux WorldSkills - la Bernoise s'est qualifiée pour la finale à Lyon dans le cadre du salon professionnel Transport-CH en novembre. L'importance de la main-d'œuvre féminine va continuer à croître dans notre branche, c'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour continuer à l'encourager et à convaincre encore plus d'entre elles de suivre une formation dans notre métier. Car nous sommes depuis longtemps loin de l'image professionnelle

des « mains sales ». Au contraire, notre branche devient de plus en plus intéressante et polyvalente au fur et à mesure que la technologie progresse.

Pour l'UPSA, il est important de rester à la pointe du progrès. C'est aussi pour cette raison que nous nous sommes dotés d'un nouveau label de qualité uniforme en 2023. Le code d'honneur révisé doit, d'une part, accroître la crédibilité vers l'extérieur en suscitant la confiance des clientes et des clients. D'autre part, il oblige les exploitants à garantir des conditions de travail sûres, une communication transparente vis-à-vis des collaborateurs et une utilisation respectueuse des ressources environnementales. En bref, un(e) garagiste UPSA doit être une marque fiable dans toute la Suisse.

Je pourrais évoquer ici de nombreux autres sujets qui nous ont fait vibrer en 2023 : la nouvelle loi sur la protection des données, l'émergence du modèle d'agence, la numérisation, les voitures autopilotées ou l'arrivée des constructeurs automobiles chinois sur le marché. Ces mots-clés le montrent : Nous ne serons pas à court de tâches. Mais ils montreront aussi que notre secteur se trouve à l'aube d'une des périodes les plus passionnantes qui soient ! Nous allons nous saisir de ces thèmes et nous pouvons nous en réjouir. La mobilité continuera d'occuper une place importante dans nos vies à l'avenir. Nous pouvons y apporter une contribution importante. Nous sommes prêts à le faire, mettons-nous au travail !

Au nom du Comité central et
avec mes meilleures salutations

Thomas Hurter
Président central



Domaine de compétences Représentation de branche

Des problématiques variées, des projets motivés

L'année 2023 a de nouveau été marquée par des changements que les garages suisses ont également ressentis. Après avoir surmonté les difficultés de livraison dues à la pandémie et à la guerre, la branche est désormais confrontée à une nette retenue dans l'achat de voitures neuves, en particulier pour les véhicules électriques. L'envie d'acheter des consommatrices et des consommateurs est très mitigée en raison, entre autres, de la situation géopolitique perçue par beaucoup comme chaotique et de l'évolution des prix des biens de consommation courante. Viennent s'ajouter à cela des défis tels que la révision de la loi sur la protection des données ou les incertitudes qui subsistent en raison du passage, en partie annoncé, à des systèmes d'agences. L'activité des garages reste une lueur d'espoir, même si elle comporte un bémol.

Commerce de véhicules

Véhicules neufs

- Croissance de 11.6 % par rapport à 2022
- Total 252 214 nouvelles immatriculations (225 934 en 2022)
- Les difficultés de livraison ont pu être définitivement surmontées en 2023
- Faible situation de la demande due à la conjoncture : grande réticence à

acheter des VN, en particulier de la part de la clientèle privée

- Part de marché des véhicules branchés supérieure à 30 %, dont 20.9 % de véhicules entièrement électriques
- La dynamique s'affaiblit également pour les véhicules électriques : la part de marché n'augmente plus que de 3.1 %, contre 4.5 % en 2022

Véhicules utilitaires

- Croissance de 19.1 % par rapport à 2022
- Un total de 42 243 nouvelles immatriculations représente une augmentation de 6 769 véhicules de transport de choses et de personnes contre 35 474 mises en circulation en 2022
- Elles se composent de 30 257 nouveaux véhicules utilitaires légers, 4 369 véhicules lourds et 7 617 véhicules de transport de personnes, dont 6 588 camping-cars, le reste étant des cars, minibus et autres
- Des bus ou cars entièrement électriques ont été vendus à 596 reprises

Occasions

684 322 changements de propriétaires ont été enregistrés l'année dernière. Dans le Top 10, les trois premières places sont occupées par VW avec 88 223 voitures, puis BMW (59 153) et Mercedes (54 442).

Le passage aux systèmes d'agences annoncé par diverses marques suscite toujours une grande incertitude. Pour les garages de marque, il serait utile de disposer de contrats concrets en temps utile.

Activités d'atelier

Les ateliers ont été satisfaits de leur taux d'occupation au cours de l'exercice. Il est clairement perceptible que davantage de véhicules anciens sont mis en circulation et qu'ils sont par conséquent plus propices aux réparations. En revanche, la situation n'est pas satisfaisante en ce qui concerne les salaires de facturation : le taux horaire moyen calculé par la Figas Fiduciaire de la branche automobile suisse ne couvre les dépenses que dans très peu d'entreprises. L'UPSA sensibilise ses membres à la nécessité de calculer correctement les charges en termes de gestion d'entreprise, de les appliquer et de les présenter de manière transparente à la clientèle.

Le manque de main-d'œuvre dans les ateliers est devenu un problème sérieux pour de nombreuses entreprises. L'UPSA sensibilise ses membres à ce problème en proposant des mesures de fidélisation du personnel et a présenté des idées pour de nouvelles variantes de recrutement. La promotion de la

relève reste toutefois centrale : chaque entreprise devrait former elle-même des personnes en formation ! L'UPSA aide notamment à trouver des jeunes appropriés via son canal [metiersauto.ch](https://www.metiersauto.ch).

Loi sur la protection des données

La loi suisse révisée sur la protection des données (LPD) est en vigueur depuis septembre 2023. En tant que partenaire officiel de l'UPSA, Impunix SA s'engage à accompagner la protection et la sécurité des données dans la branche. De nombreuses fiches d'information, des documents et des exposés d'impulsion ont contribué à la sensibilisation. Impunix va même plus loin et promet à sa clientèle qu'elle n'aura pas d'amende en matière de protection des données.

Commission en ligne

Afin de répondre aux besoins de la branche, l'UPSA a créé une commission en ligne sous l'égide de la CSTU (Commission Service, Technique et Environnement). Cette dernière examine différentes offres et solutions pour le numérique afin d'offrir aux membres de l'UPSA des possibilités compétitives et innovantes.

C'est ainsi qu'est née l'année dernière, par exemple, la coopération avec Carauktion, qui sera accessible dès 2024.

Cardossier

En tant que membre du comité directeur de l'association Cardossier, l'UPSA se réjouit de la mise en ligne de la première application productive, l'autorisation provisoire de circulation électronique. Cette application facilite et accélère le processus de commande de l'attestation d'assurance, d'établissement de l'autorisation provisoire de circuler et de déclaration auprès du service des automobiles lors du changement de véhicule.

Contrôle des filtres à particules diesel

L'introduction de la nouvelle méthode de mesure pour le contrôle des filtres à particules diesel dans les stations de contrôle n'a pas seulement occupé les propriétaires de véhicules, les garages, les fournisseurs d'équipements d'atelier et l'Institut fédéral de métrologie (METAS), mais aussi la presse et la scène politique. L'arrière-plan était en premier lieu la mise en œuvre trop peu coordonnée au début par les différents centres de contrôle cantonaux. Outre les centres de contrôle technique, de nombreux garages se sont équipés en cours d'année d'appareils de mesure précis du nombre de particules afin de pouvoir classer de manière fiable les véhicules repris et de préparer les véhicules au contrôle technique avec professionnalisme.

Programme d'optimisation de la pression des pneus (ROP) et CheckEnergieAuto (CEA)

Avec la clôture de la première période de crédit au 31 mars 2023 et la poursuite sans interruption dans le cadre d'une deuxième période de crédit, une étape importante a pu être franchie pour le programme d'optimisation de la pression des pneus (ROP). Grâce au soutien du programme SuisseEnergie et à l'engagement des garages, 19 511 CheckEnergieAuto (CEA) ont été enregistrés en 2023, soit le deuxième meilleur résultat en douze années d'existence du CEA.

Inspectorat de l'environnement (IE) et Inspectorat des stations-service (ISS)

Pour l'Inspectorat de l'environnement, 24 nouveaux contrôleurs ont pu être formés et certifiés en collaboration avec les services cantonaux.

Dans le canton de Vaud, les contrôles des stations-service en matière de récupération des vapeurs ont été effectués par le Centre Patronal jusqu'en 2022. En 2023, le Centre Patronal et le service cantonal ont transféré l'administration et l'organisation à l'Inspectorat des stations-service (ISS) de l'UPSA.

Markus Aegerter
Représentation de branche





Domaine de compétences Formation

La puissance des femmes à Transport.CH

Pour la première fois, l'UPSA enverra en 2024 une femme aux WorldSkills des mécatroniciennes et mécatroniciens de véhicules utilitaires. Lors de la qualification dans le cadre de Transport-CH, la Bernoise Sophie Schumacher s'est imposée face à Roger Ruch et Alina Knüsel et se rendra à Lyon en 2024.

Promotion de la relève / championnats des métiers (OM) SwissSkills Championships 2023

Nevio Bernet d'Uffhusen LU a été sacré champion suisse 2023 des mécatroniciens et mécatroniciennes de véhicules lors des SwissSkills Championships qui se sont déroulés dans le cadre du salon des métiers et de la formation de Berne. Abinas Uthayarasa de Lauperswil BE et Noah Frey de Studen BE sont également montés sur le podium. Nevio Bernet s'est ensuite qualifié pour les WorldSkills 2024 en tant que meilleur Suisse lors de l'EuroCup de Bolzano dans le métier Mécatronicienne/mécatronicien d'automobiles, spécialisation Véhicules légers

Campagne TikTok avec plus d'un million de vues

Afin d'atteindre encore mieux la jeune génération et d'attirer son attention sur le monde varié des professions liées

à l'automobile, l'équipe des métiers automobiles de l'UPSA a lancé quatre campagnes sur les réseaux sociaux en collaboration avec la société Yousty. Le succès était au rendez-vous, comme le prouvent les chiffres impressionnants obtenus pour les clics : 1.1 million de vues et plus de 3550 likes.



Les métiers en direct! (Lehrberufe-Live!)

L'UPSA fait de la publicité pour les métiers polyvalents de l'automobile sur la plateforme Les métiers en direct! (Lehrberufe-Live!). Les chats ont été littéralement inondés lors du dernier événement en direct. Derrière ce format se cachent divers centres d'orientation professionnelle et d'information de différents cantons de Suisse alémanique ainsi que de nombreuses autres institutions suisses, associations professionnelles et entreprises formatrices. L'idée : en un seul clic, les personnes intéressées peuvent avoir un aperçu du quotidien professionnel des personnes en formation.

Formations initiales

Formations initiales techniques

En 2023, 2071 nouveaux professionnels ont réussi au total la procédure de

qualification. Nous nous situons donc au même niveau qu'en 2022. Les taux de réussite étaient bons à très bons pour toutes les formations initiales. Les résultats de l'examen quinquennal des formations initiales actuelles étaient disponibles au printemps 2023. Dans le cadre d'une enquête en ligne, 4000 entreprises ont été contactées. Nous avons reçu un retour représentatif de 1932 entreprises. 1291 entreprises ont rempli l'enquête dans son intégralité. Il s'est avéré qu'une grande majorité des entreprises, soit plus de 80 %, sont satisfaites du contenu et de la qualité de la formation dans les différents lieux de formation et des compétences des personnes diplômées. La Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité de l'UPSA (CD&Q) a élaboré la recommandation de révision partielle à l'intention de la Commission de formation professionnelle (CFP).

Formation commerciale de base

88 personnes en formation ont passé l'examen final en entreprise avec une note moyenne de 4.91. La moyenne nationale de toutes les branches était de 5.01. À l'été 2023, 80 personnes en formation se sont lancées dans la nouvelle formation commerciale de base d'employée et employé de commerce

CFC dans la branche automobile. L'UPSA a proposé aux formatrices et formateurs de nombreuses formations régionales pour la mise en œuvre de la nouvelle formation commerciale de base dans les entreprises. Il s'agissait également de se familiariser avec les nouveautés de la plateforme d'apprentissage time2learn, puisque les instruments de mise en œuvre nécessaires ne sont plus disponibles qu'en numérique. Un groupe de travail a élaboré le concept et les médias d'apprentissage nécessaires en vue du premier cours interentreprises. Une formation a été organisée pour les responsables de CI.

Formations initiales dans le commerce de détail

Pour 29 assistantes et assistants du commerce de détail de la branche Logistique des pièces détachées, la dernière procédure de qualification selon l'ancienne ordonnance de formation professionnelle initiale a eu lieu en 2023. Au total, 279 personnes en formation ont participé à la procédure de qualification 2023 dans le commerce de détail de la branche Logistique des pièces détachées. En août, 212 jeunes ont commencé leur formation initiale dans la branche After-Sales. En outre, 19 contrats d'apprentissage ont démarré dans la branche Sales. Désormais, toutes les personnes en formation Sales en Suisse alémanique suivent les CI à la STFW dès la première année d'apprentissage; en Suisse romande, elles se rendent à Yverdon pour les CI. Le groupe de travail responsable a donc été chargé d'élaborer les tests pour le premier contrôle des compétences de CI, qui a été effectué sur la plateforme Konvink. En outre, des vidéos d'entretiens de vente ont été tournées dans le cadre des CI à des fins de formation et d'examen. En mars, la commission Commerce de détail a organisé à Berne une séance d'échange d'expériences pour les responsables de la formation dans le commerce de détail, qui a attiré de nombreuses personnes. Des formations régionales ont également été organisées pour les formatrices et formateurs.

Groupe de travail Séminaire pour les femmes

Le 32^e séminaire pour les femmes de l'UPSA s'est tenu en octobre à Wildhaus (SG). Au cours des trois jours du séminaire, les thèmes suivants ont été abordés: règlement de succession, droit des successions, vigilance, gestion des situations d'urgence et promotion de la relève. En outre, les femmes ont discuté des forces et des faiblesses résultant d'une collaboration entre les générations. Le nouveau groupe de travail placé sous la houlette de Silvana Stock-Blaser s'est chargé de l'organisation de l'événement.

Formation professionnelle supérieure Conseillères et conseillers de vente automobile avec brevet fédéral

Le 23 janvier 2023, la CFP a approuvé la demande de révision totale du règlement d'examen et des directives de l'examen professionnel des conseillères et conseillers de vente automobile avec brevet fédéral. Le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) a approuvé la demande, de sorte que les travaux de révision pourront débiter à partir de 2025.

Conseillères et conseillers de service automobile avec brevet fédéral

Les premiers cursus de formation (en français et en allemand et selon le nouveau profil de qualification) ont pu être achevés avec succès en 2023. L'examen professionnel bilingue qui s'en est suivi a eu lieu en août 2023. Le président de la commission d'examen Peter Linder transmettra son mandat à son successeur Daniel Rindlisbacher le 1^{er} janvier 2024. En 2024, une classe francophone et une classe germanophone ont à nouveau commencé la formation.

Restauratrices et restaurateurs de véhicules avec brevet fédéral

Le premier cursus francophone a pris fin en Suisse romande en septembre 2023. Les participantes et participants et les expertes et experts se préparent maintenant à la première édition de l'examen francophone. Les plus de 40 nouveaux expertes et experts ont été formés à cet effet en décembre 2023 à Mobilcity. Le groupement d'intérêts Restaurateur de véhicules a été officiellement transformé en association. En novembre 2023, un nouveau cursus germanophone a pu être ouvert avec six participantes et participants. L'ouverture du prochain cursus francophone a dû être reportée à 2024. En plus de l'examen fédéral, un examen de certificat a été organisé avec succès dans les spécialisations Technique automobile et Conseils en restauration.

Gestionnaires d'entreprise diplômées et diplômés secteur automobile

L'examen de septembre 2023, qui a réuni 37 participantes et participants francophones et germanophones, s'est très bien déroulé. Une réunion du corps enseignant avec les prestataires de formation germanophones était prévue, mais elle a dû être reportée à l'année suivante. Trois prestataires de formation (GIBB Berne, STFW Winterthur, Tact Benson) ont pu lancer un cursus en 2024.

Diagnosticciennes et diagnosticiens d'automobiles et coordinatrices et coordinateurs d'atelier automobile avec brevet fédéral

En lien avec les contenus des Motorisations alternatives dans le domaine de compétence Moteur (N2) des diagnosticciennes et diagnosticiens d'automobiles, spécialisation Véhicules utilitaires, on

a intégré les contenus concernant les véhicules électriques, hybrides et à gaz. La formation débutera à l'automne 2025 dans toute la Suisse. Les premiers examens se dérouleront en janvier 2026. En 2023, les examens du Z4 AA (Motorisations alternatives) ont été organisés pour tous dans toute la Suisse avec 197 participantes et participants. Le taux de réussite est de 65 %.

Business Academy

En collaboration avec les sections, des modules didactiques pour les formatrices et formateurs ont continué à être proposés dans les trois langues en 2023. L'offre de formation a été complétée par le cursus de secouriste d'entreprise – BLS AED SRC Complet Plus pour la branche automobile en allemand et les formations de formatrices et formateurs pour les employées et employés de commerce. L'UPSA Business Academy a été recertifiée avec succès selon la nouvelle norme eduQua:2021 pour trois années supplémentaires. Au niveau de la formation continue, les partenaires de formation de l'UPSA ont fait passer en 2023 un total de 1689 tests HV1, 1057 tests HV2, 492 examens sur les bases thématiques du gaz et 177 examens GNC et ont délivré 111 certificats de compétence sur le thème de l'hydrogène.

Solution par branche SAD

Au cours de l'année de référence, 911 personnes de contact pour la sécurité au travail (PERCO) ont bénéficié d'une formation et d'une formation continue dans le cadre de la solution par branche. Au total, 2920 entreprises de la branche automobile, de la carrosserie et des deux-roues utilisent la solution attrayante de l'association pour la mise en œuvre de la sécurité au travail et de la protection de la santé. En raison du thème prioritaire actuel du SECO en matière d'exécution « Protection de la santé et produits chimiques au travail », une séance d'échange d'expériences a été proposée en ligne et en présentiel dans les trois langues. La CFST a renouvelé la certification de la solution par branche pour cinq ans.

Olivier Maeder
Direction



Réussite aux examens professionnels et à l'examen professionnel supérieur

Diagnosticiennes et diagnosticiens d'automobiles et coordinatrices et coordinateurs d'atelier automobile avec brevet fédéral	142 diplômés et 6 diplômées		
	98 Diplômés		
	Spécialisation DA Véhicules légers	5 diplômées DA Véhicules légers	
	79 germanophones	24 francophones	0 italophone
	35 diplômés		
	Spécialisation DA Véhicules utilitaires	1 diplômée	
	29 germanophones	7 francophones	0 italophone
	9 diplômés CAA		
	7 germanophones	2 francophones	0 italophone
	Taux de réussite à l'examen DA Véhicules légers : 54 % DA Véhicules utilitaires : 79 % CAA : 90 %		
Conseillères et conseillers de vente automobile avec brevet fédéral	22 diplômés et diplômées		
	19 diplômés	3 diplômées	
	22 germanophones	0 francophone	
	Taux de réussite à l'examen : 91 %		
Conseillères et conseillers de service automobile avec brevet fédéral	35 diplômés et diplômées		
	31 diplômés	4 diplômées	
	23 germanophones	12 francophones	
	Taux de réussite à l'examen : 88.5 %		
Restauratrices et restaurateurs de véhicules avec brevet fédéral	10 diplômés et diplômées		
	9 diplômés	1 diplômée	
	10 germanophones	0 francophone	
	Taux de réussite à l'examen : 70 %		
Orientation Technique automobile	1 diplômé supplémentaire : examen de certificat Conseils en restauration 1 diplômé supplémentaire : examen de certificat Technique automobile		
Gestionnaires d'entreprise diplômées et diplômés secteur automobile	37 diplômés et diplômées		
	36 diplômés	1 diplômée	
	32 germanophones	5 francophones	
	Taux de réussite à l'examen : 67.5 %		



Communication / Droit & Politique

Le président des PVL au Kursaal et comment le nouveau label de qualité agit doublement

Jürg Grossen, des Vert'libéraux, était l'un des invités de marque de la « Journée des garagistes suisses ». Cela montre le vaste éventail du débat qui s'est tenu lors de cette manifestation. Le nouveau code d'honneur est également crédible.

Un label de qualité uniforme

En révisant son code d'honneur, l'UPSA a voulu renforcer sa crédibilité vis-à-vis de l'extérieur et faire de « membre de l'UPSA » un label de qualité. Les clientes et clients doivent voir que les membres de l'UPSA s'engagent à fournir des prestations parfaites, à se comporter de manière irréprochable et à se tenir constamment au courant de l'actualité grâce à des formations continues. Le garagiste UPSA est ainsi un prestataire de mobilité compétent et un partenaire de confiance. Et pour la clientèle, « Garagiste UPSA » doit être une marque fiable dans toute la Suisse.

Le code d'honneur ne doit pas seulement avoir un effet externe, mais être aussi contraignant au niveau de la communication interne : pour pouvoir engager du personnel de qualité, l'employeur doit être attractif et offrir des conditions de travail modernes et sûres. Cela inclut des possibilités de formation et de formation continue pour

les collaboratrices et collaborateurs. En fin de compte, le personnel est le visage de l'entreprise et doit être satisfait. Un point important du code d'honneur est le thème de l'environnement. La voiture et le transport individuel motorisé sont définis par certains milieux comme l'un des principaux pollueurs. C'est pourquoi il est important pour leur propre réputation que les membres de l'UPSA adoptent une approche respectueuse des ressources et s'engagent en faveur du développement durable.

Journée des garagistes suisses

« Nous soutenons l'objectif politique de réduire les émissions de CO₂ dans le trafic individuel motorisé », a déclaré Thomas Hurter, président central de l'UPSA, en donnant le coup d'envoi de la « Journée des garagistes suisses » 2023 au Kursaal de Berne, le plus grand colloque spécialisé de la branche automobile suisse avec 850 participantes et participants inscrits.

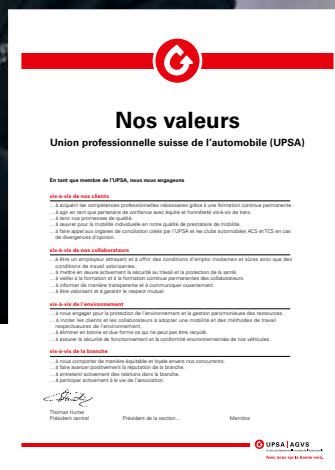
Les exposés et les tables rondes des expertes et experts ont été passionnants. Le professeur Reiner Eichenberger de l'Université de Fribourg a mis en garde contre le fait qu'un subventionnement unilatéral de la mobilité électrique n'aurait pas l'effet escompté : il entraînerait l'apparition de mastodontes au lieu de voitures

urbaines intelligentes. Selon lui, il faudrait plutôt créer des incitations pour une utilisation optimale de l'environnement et pour le développement technologique. La Suisse pourrait ainsi devenir un modèle, a déclaré Reiner Eichenberger. Il est en effet clair pour lui que le car sharing restera une exception ; le trafic automobile va augmenter. Pour Reiner Eichenberger, l'avenir appartient à la voiture, car elle est et restera plus durable grâce aux progrès technologiques récents et futurs. Aujourd'hui déjà, près des trois quarts des personnes-kilomètres parcourus en Suisse sont effectués en voiture. La participation du président des Vert'libéraux Jürg Grossen ou de Jürg Röthlisberger, directeur de l'Office fédéral des routes (OFROU), a également montré l'ouverture des débats proposés lors de la « Journée des garagistes suisses ».

Le pape suisse des moteurs Mario Illien a présenté des arguments en faveur de l'utilisation des e-fuels. Selon lui, c'est la seule façon de contribuer à la réduction des émissions de CO₂ des véhicules qui, dans dix ans, rouleront encore en grande majorité avec un moteur à combustion.

Une étape importante avec l'ordonnance automobile

Grâce à son engagement politique, l'Union professionnelle suisse de l'auto-



Nos valeurs

Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA)

En tant que membre de l'UPSA, nous nous engageons

Vis-à-vis de nos clients

- ... à respecter les compétences professionnelles nécessaires grâce à une formation continue permanente.
- ... à agir en tant que partenaire de confiance avec équité et honnêteté vis-à-vis de tiers.
- ... à être transparents de qualité.
- ... à assurer pour la mobilité individuelle une qualité de prestation de mobilité.
- ... à être respectueux des exigences de conformité telles que l'OPPA et les codes automobiles ACS et TCS en cas de dommages d'origine.

Vis-à-vis de nos collaborateurs

- ... à être un employeur attractif et à offrir des conditions d'emploi modernes et sûres ainsi que des conditions de travail satisfaisantes.
- ... à créer un climat où règne la sécurité au travail et la protection de la santé.
- ... à veiller à la formation et à la formation continue permanente des collaborateurs.
- ... à établir des relations amicales et de coopération avec les clients.
- ... à être vigilant et à garantir le respect mutuel.

Vis-à-vis de l'environnement

- ... à nous engager pour le développement et la gestion responsables des ressources.
- ... à créer des clients et des collaborateurs à adapter une mobilité et des méthodes de travail.
- ... à respecter les exigences de l'OPPA et à ne pas gaspiller des ressources.
- ... à assurer la sécurité de fonctionnement et la conformité environnementale de nos véhicules.

Vis-à-vis de la branche

- ... à nous engager pour la transparence et la qualité des services.
- ... à nous engager pour la transparence et la qualité des services.
- ... à travailler activement dans la branche.
- ... à participer activement à la vie de l'association.

Thomas Hurter

Président central

Président de la section...

Membre

UPSA | AGVS

Pour plus de détails, voir...

mobile (UPSA) a pu, depuis l'adoption de la motion Pfister en 2022, enregistrer un nouveau succès avec l'entrée en vigueur du transfert de la Comauto dans l'ordonnance automobile comme le demandait cette motion. L'ordonnance automobile oblige les tribunaux suisses à se conformer à la Comauto, dont l'application était jusqu'à présent insuffisante, par le biais d'une ordonnance. La Comauto de la Commission de la concurrence suisse (COMCO), en vigueur depuis 2002, et la nouvelle ordonnance automobile ont pour objectif de garantir une concurrence saine dans la branche automobile au profit des consommatrices et consommateurs. Elle donne notamment aux garagistes et aux fournisseurs ainsi qu'aux autres acteurs du marché la possibilité d'avoir plusieurs marques de voitures. Les garagistes bénéficient d'une certaine protection contre la résiliation des contrats et les entreprises sans marque ont accès à des informations techniques importantes pour l'entretien des véhicules.

Entrée en vigueur de la loi sur la protection des données révisée

En collaboration avec l'Association Suisse des Sociétés de Leasing, l'UPSA a mis à la disposition de ses membres divers documents relatifs à la loi sur la protection des données révisée, qui est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2023. Ces documents ont été accompagnés de recommandations, de rapports et de modèles utiles pour la mise en œuvre des nouvelles dispositions légales tout au long de l'année. De plus, l'UPSA a conclu une coopération avec Impunix SA. Spécialisée dans la protection des données dans la branche automobile, Impunix SA propose un pack sans souci pour la mise en œuvre de la loi sur la protection des données, avec des formations et des contrôles réguliers. Les membres de l'UPSA peuvent d'ailleurs bénéficier d'une réduction de prix.

Caisse de compensation Mobil 33

La CC MOBIL est la caisse de compensation de la branche suisse de la mobilité. Depuis plus de 75 ans, elle se tient aux côtés des membres des associations professionnelles UPSA, ASTAG (Association suisse des transports routiers), 2Roues Suisse (association de la branche du commerce spécialisé des véhicules deux-roues) et carrosserie suisse (Union suisse des carrossiers) en leur apportant une connaissance approfondie et unique de la branche. Elle comptait 6603 membres au 31.12.2023. L'effectif des membres a fortement augmenté ces dernières années en raison de l'adhésion de nouvelles associations responsables (ASTAG, carrosserie suisse). Cette augmentation a par conséquent entraîné une nette hausse des cotisations perçues et des prestations versées.

En plus des affaires courantes, il a fallu régulièrement mettre en œuvre de



nouvelles bases légales dans les délais impartis et en fonction des besoins des clients. Ces deux thèmes vastes et stimulants ont revêtu une importance capitale en 2023 et ont nécessité de nombreuses ressources :

Stabilisation de l'AVS (réforme AVS 21) : les finances de l'AVS et le niveau des prestations de retraite seront ainsi garantis pour les dix prochaines années. Entre autres, l'âge de référence pour les femmes et les hommes est uniformisé à 65 ans et l'âge de la retraite gagne en flexibilité. La réforme est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024. Un grand travail de préparation a été effectué. Des formations ont été organisées à cet effet afin que les changements puissent être mis en œuvre correctement et dans les délais.

Modernisation de la surveillance : au niveau du premier pilier, elle vise à ce que la surveillance s'oriente davantage vers les risques. La gouvernance sera renforcée. Les systèmes d'information (systèmes de gestion de la sécurité de l'information « SGSI » et systèmes de sécurité de l'information « SI ») du premier pilier sont pilotés de manière appropriée. Les adaptations de la loi ont été effectuées avec un délai de transition à partir de 2023..

« Tout d'un seul tenant » – un besoin clair des clients

C'est justement dans le domaine de la caisse d'allocations familiales que les membres sont soulagés par le fait que la CC MOBIL puisse percevoir dans différents cantons les cotisations de la CAF en même temps que celles de l'AVS/AI/APG/AC. Les personnes soumises à l'obligation de décompte ne reçoivent ainsi plus qu'une seule facture. En 2023, il a été décidé d'examiner à l'avenir une extension de cette offre et, selon les besoins, de l'étendre de manière ciblée et par étapes à d'autres cantons.

La CC MOBIL a confié l'exécution de la prévoyance professionnelle à la caisse de pension MOBIL.

Caisse de pension MOBIL

Au 31 décembre 2023, la CP MOBIL comptait 17'369 assurés. Le taux de

couverture selon l'article 44, alinéa 1 OPP 2 était de 107,22 % au 31.12.2023. La CP MOBIL se trouve dans un modèle d'assurance semi-autonome. Un peu plus de la moitié de la fortune de prévoyance totale est gérée par la CP MOBIL sous sa propre responsabilité. En 2023, les incertitudes géopolitiques, les ressources limitées et les taux d'inflation élevés ont été des facteurs essentiels qui ont eu un impact négatif sur les marchés des capitaux. D'une manière générale, il a donc été assez difficile pour les investisseurs en capitaux d'échapper à une évolution négative des valeurs. Depuis sa création, la CP MOBIL est synonyme de sécurité et de stabilité. La performance modeste des placements, compte tenu des aspects susmentionnés, a donc incité la commission d'assurance à ne pas accorder de meilleure rémunération ultérieure pour l'année 2023 et à rémunérer l'ensemble des avoirs de vieillesse au taux d'intérêt minimal de 1.0 % selon la LPP.

La CP MOBIL aide ses membres à protéger et à promouvoir la santé des employés. La gestion de la santé en entreprise (GSE) a été introduite en 2009. La collaboration avec les membres fonctionne très bien. La dernière exploitation a montré que 839 % des arrêts de travail présumés de longue durée pouvaient être réactivés. Il en résulte une plus-value pour toutes les personnes concernées.

Après 12 années couronnées de succès, Marcel Baier a décidé de quitter la direction de la distribution/de l'administration des membres et de se concentrer entièrement à la prise en charge des clients dans sa zone de marché en tant que conseiller d'entreprise senior. En 2023, il a formé son successeur, Patrick Marinkovic, et lui a transmis la direction de l'équipe au 1er janvier 2024.

Monique Baldinger
Secrétariat de la direction et Communication

Tahir Pardhan
Service juridique

Des chiffres légèrement en baisse



AGVS | UPSA
Auto Gewerbe Verband Schweiz
Union professionnelle suisse de l'automobile
Unione professionale svizzera dell'automobile

MEMBRE

Effectifs de membres dans les sections

Section	Fin 2019	Fin 2020	Fin 2021	Fin 2022	Fin 2023
AG	339	335	335	334	334
BE	474	478	482	476	475
BS/BL	167	167	166	167	162
FR	158	158	158	156	155
GE	87	87	91	90	86
GL	32	32	33	33	33
GR	188	189	186	187	182
JU	91	89	86	85	83
NE	69	72	69	73	71
SG/AI/AR/FL	338	347	348	352	352
SH	50	52	51	53	51
SO	144	143	147	147	149
SZ	96	95	97	100	98
TI	169	168	168	164	167
TG	146	148	149	146	144
UR	26	25	25	22	22
VD	269	265	258	251	246
VS	167	165	164	161	155
LU/OW/NW	255	262	261	265	257
ZG	52	53	52	53	52
ZH	512	509	513	532	540

Nombre total de membres actifs	3829	3839	3839	3847	3814
Membres passifs	38	40	41	42	41

Répartition entre les régions linguistiques

Le pourcentage de membres de l'UPSA originaires de Suisse alémanique a augmenté de 75.7 à 76 % de l'effectif total. À la fin 2023, 19.7 % des membres étaient domiciliés en Romandie et 4.3 % dans le canton du Tessin.

	2019	2020	2021	2022	2023
Suisse alémanique	2870	2886	2883	2914	2897 (76 %)
Romandie	790	785	788	769	750 (19.7 %)
Tessin	169	168	168	164	167 (4.3 %)
Total	3829	3839	3839	3847	3814

À la fin de l'année 2023, l'UPSA comptait 3814 membres dans toutes ses sections sur l'ensemble de la Suisse. Par rapport à l'année précédente, l'effectif a diminué de 33 membres.

Les sections de Zurich (543 membres) et de Berne (485 membres) sont en tête de la liste des plus grandes sections.

Au niveau national, 40906 collaborateurs (personnes en formation incluses) sont à l'œuvre dans 3814 entreprises soit une moyenne de 10.7 personnes par entreprise. Ce chiffre a augmenté de 0.4 % par rapport à l'année précédente.

Mutations de personnel en 2023

Au cours de l'année écoulée, Jannis Föry et Yves Schott ont rejoint l'équipe de l'UPSA à un poste de direction, Lukas Grossenbacher et Emine Rrudhani sont entrés au service Formation et Karin Ruchti au service Représentation de branche. Nivithan Mohan étoffe l'équipe en tant que personne en formation.

État au 31 décembre 2023

Les membres du Comité central



Comité central

Le comité central est l'organe directeur de l'UPSA. Il défend les intérêts de l'Union face au monde extérieur. Il est constitué du président, de deux vice-présidents et de huit autres membres et réalise toutes les mesures nécessaires à la mise

en oeuvre des objectifs dans le cadre des décisions de l'assemblée des délégués et des directives de politique associative recommandées par la conférence des présidents.



Thomas Hurter
Président central et membre
du comité directeur



Pierre Daniel Senn
Vice-président et membre
du comité directeur



Manfred Wellauer
Vice-président et membre
du comité directeur



Enrico Camenisch
Membre, service Fonds de
formation professionnelle,
communication



René Degen
Membre,
service Prestation /
Aftersales



Barbara Germann
Membre, service Formation



Charles-Albert Hediger
Membre, service Formation



Markus Hesse
Membre, service Commerce



Dominique Kolly
Membre, service
Véhicules utilitaires



Nicolas Leuba
Membre, service
Assurances sociales,
communication



Andri Zisler
Membre, service Commerce,
communication

La direction et le secrétariat de l'UPSA

Le secrétariat de l'UPSA fonctionne comme un centre de prestations. Il vise à optimiser l'offre de prestations en faveur des membres. Il est composé de la direction et des services

Finances, Formation et formation continue, Commerce/ Communication et Prestation/Aftersales..

État 31 décembre 2023

Direction

En sa qualité d'organe de direction, la direction élabore les stratégies et les plans pour le Comité central et garantit leur mise en oeuvre coordonnée. La direction traite les affaires les plus importantes de l'Union et veille à ce que les différentes commissions et sections agissent dans l'intérêt des membres par des concertations mutuelles et une coordination.

Pierre Daniel Senn, Vice-président

Manfred Wellauer, Vice-président

Andri Zisler, Délégué du comité central et président par intérim de la direction

Markus Aegerter, Chef du service Représentation de branche

Olivier Maeder, Chef du service Formation

Etat-major



Monique Baldinger
Secrétariat
de la direction &
communication



Tahir Pardhan
Service juridique



Jannis Förty
Service juridique



Yves Schott
Communication &
médias



Noemi Wyss
Service juridique

Représentation de branche



Markus Aegerter
Direction



Erika Castrighini
Réception



Margareta Franz
Inspectorat de l'environnement
et des stations-service



Christine Holzer
Inspectorat des stations-
service et de l'environnement



Olivia Jeckelmann
Prestations & conseil
des clients



Adriana Martins
Réception & représen-
tation de branche



Robert Mühlheim
Conseil des clients



Sandra Nützi
Organisation
événementielle



Karin Ruchti
Programmes et inspectorats
de l'environnement



Curzio Pedretti
Conseil des clients



Markus Peter
Technique & environnement



Kurt Pfeuti
Conseil des clients



Fabrice Prieto
Conseil des clients



René Schoch
Conseil des clients



Irene Schüpbach
Prestations & conseil
des clients

Formation/Finances



Olivier Maeder
Direction



Stéphanie Ackerman
Finances & Formation



Gabriel Bär
Fonds de formation
professionnelle



Flavia Del Colle
Finances



Favre Laurence
Business Academy
UPSA



Fabian Fuhrer
Finances



Lukas Grossenbacher
Formation & sécurité
au travail



Astrid Gürtler
Encadrement des membres &
Fonds de formation
professionnelle



Brigitte Hostettler
Formation commerciale de
base & commerce de détail



Stefanie Hostettler
Fonds de formation
professionnelle



Thomas Jäggi
Formation initiale &
formation professionnelle
supérieure



Manuela Jost
Formation professionnelle &
sécurité au travail



Demetrio Kammermann
Formation



Anja Linder
Formation



Hansruedi Ruchti
Technique automobile &
examens



Cornelia Russenberger
Formation professionnelle
& examens



Arnold Schöpfer
Formation initiale &
formation profession-
nelle supérieure



Markus Schwab
Technique automobile &
examens



Arjeta Sulejmani
Formation & sécurité
au travail



Michelle Maurer
Berufsbildung



Emine Rudhani
Formation & sécurité
au travail

Employée de commerce en formation



Mattia Francone
Personne en formation



Nivithan Mohan
Personne en formation

Impressum

Ce rapport de gestion contient l'état au 31 décembre 2023 et est publié en juin 2024.

Editeur:

Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA)
Wölflistrasse 5, 3006 Berne
Téléphone 031 307 15 15, info@agvs-upsa.ch, www.agvs-upsa.ch

Conception, rédaction et mise en page:

Communication UPSA, en collaboration avec Viva AG für Kommunikation, Zurich

Photos

AGVS, Peter Fuchs, agences de photos: iStock, Shutterstock
2022 © Reproduction des textes et des graphiques avec mention des sources et exemplaire justificatif à l'UPSA